

## RETRAITES DORÉES ?

### S'informer ou se désinformer ?

Lire le Journal de Montréal ou le Journal de Québec, c'est se tenir au courant de l'actualité.

Mais avoir lu ces deux mêmes journaux les 14, 15, 16 et 21 novembre derniers, c'est s'être désinformé.

Les régimes de retraite du secteur public y étaient comparés à ceux du privé. Une fois de plus les retraités de l'État ont été montrés comme des « gras dur ». Bien plus, ils ont été montrés comme les méchants responsables de la mauvaise posture des finances publiques québécoises. Oh, là, là !

Regardons de près la situation des retraités des secteurs public et parapublic au 31 décembre 2010. Selon les données de la CARRA, 97,7 % de tous les retraités touchent une rente annuelle moyenne de 21 790 \$ et les 186 923 retraités de RREGOP, quant à eux, ont une rente annuelle moyenne de 17 767 \$. (*Rapport annuel 2010 de la CARRA, page 75*)

Retraites dorées ou ternies quand on sait qu'en plus de la faiblesse du montant, elles ne sont que partiellement indexées au coût de la vie ?

### Informations incomplètes ou erronées ? Méconnaissance ou parti pris ?

Ce qu'ils ont dit :

- Michel Hébert, Journal de Québec, lundi 14 novembre 2011:  
*« Dans le cas des régimes publics, le gouvernement est coincé et doit continuer à emprunter des milliards pour payer les retraites de ses employés. »*
- Journal de Québec, le mardi 16 novembre 2011, page 7 :  
*« Pas moins de 99 % des employés du secteur public jouissent de cette police d'assurance (entendre régimes à prestations déterminées) contre toutes intempéries... Pas moins de 66 % des employés du privé n'ont aucun régime de retraite collectif dans leur entreprise. »*
- Journal de Québec, le lundi 21 novembre, page 17 :  
*« Bienvenue dans un véritable débat gauche-droite, avec d'un côté des aînés prêts à tout pour siphonner jusqu'à la dernière cenne de ce qui reste dans les caisses de retraite publiques et, de l'autre, les jeunes des générations X, Y et Z, dégoûtés par la montagne de dettes dont ils héritent, qui refusent de payer la facture salée. »*